



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE
N°07-2026

ARRETE MUNICIPAL
TARIF POUR INTERVENTION DU SERVICE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020/075 du 24 mai 2020 relative aux pouvoirs délégués du Maire ;

Vu l'arrêté n°09/2025 du 12/02/2025 portant création des tarifs pour intervention du service de l'eau et de l'assainissement ;

ARRETE

Article 1 : Le tarif suivant est créé au service de l'eau et de l'assainissement :

<i>Désignation</i>	<i>Prix unitaire HT</i>
Recherche de fuite – forfait	190.00 €

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 6 février 2026


Le Maire,
Jean Marc PEILLEX

Mis en ligne le 13-02-2026

Télétransmis en Sous-Préfecture le 13-02-2026